



Concours et recrutement

VR/DEXCO

n° 3211/2023-323

Affaire suivie par :

Francine WAHAGA

Tél : (+687) 26 62 29

Mél : dexco@ac-noumea.nc

Nouméa, le 27/09/2023

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

**AVIS DE CONCOURS JEUNESSE ET SPORTS
SESSION 2024**

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Personnels de la jeunesse et des sports :

- Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse ;
- Inspecteur de la jeunesse et des sports ;
- Professeur de sport ;
- Conseiller technique et pédagogique supérieur.

1. PERIODE D'INSCRIPTION

Le registre des inscriptions sera ouvert du :

mardi 03 octobre 2023 à partir de 12 heures, au jeudi 09 novembre 2023 à 12 heures (heures de Paris).

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées. Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de s'inscrire par internet et de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer cette opération. Ce mode d'inscription permet au candidat de maîtriser et de contrôler son inscription. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

2. MODALITES D'INSCRIPTION

Les candidats s'inscrivent par internet et accèdent au service d'inscription à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/metiers-de-la-jeunesse-et-du-sport-309546>

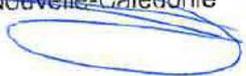
3. LIEU D'INSCRIPTION

Les candidats résidant en Nouvelle-Calédonie sont tenus de s'inscrire en Nouvelle-Calédonie et d'y subir les épreuves.

Changement de centre d'épreuves écrites d'admissibilité :

En raison d'un fait exceptionnel et/ou imprévisible, les candidats inscrits peuvent solliciter par écrit, auprès de la DEXCO du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, un transfert de centre d'épreuves dans une autre académie. Cette demande exceptionnelle doit être dûment motivée.

La secrétaire générale du vice-rectorat,
direction générale des enseignements
de la Nouvelle-Calédonie



Sandra PERIERS